



Granby, le 8 octobre 2008

Monsieur Guy Vincent, président  
Monsieur Alain Lecours, directeur général  
Mmes et MM. les commissaires  
Mmes et MM. les directeurs

**Objet :           Recommandations du Comité Consultatif des Services  
aux EHDAA pour l'année scolaire 2008-2009**

Mesdames, Messieurs,

L'année qui s'achève met un terme aux orientations du Plan stratégique 2003-2008 de la commission scolaire du Val-des-Cerfs.

Attendu que le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour mandat de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services et sur l'affectation des ressources financières destinées à cette clientèle,

Considérant que plusieurs écoles se plaignent du manque de ressources aux élèves HDAA,

Considérant qu'il serait favorable d'établir en mai ou juin, le plan d'intervention d'un élève déjà reconnu HDAA afin que ce plan puisse être mis en exécution dès septembre,

**Nos recommandations sont :**

De continuer à bonifier les services pour la clientèle d'élèves handicapés ou ayant des troubles de comportement par des mesures d'accompagnement, des services professionnels et de soutien de qualité;

De continuer à mettre en priorité l'intégration en classe ordinaire et ce, même pour certaines périodes ou ce serait possible;

De s'assurer que dans les classes spécialisées une formation qualifiante soit offerte aux élèves HDAA afin qu'ils aient le plus de chances possible d'obtenir un diplôme en fin de scolarité;

De se préoccuper de la motivation et de la persévérance scolaire des élèves HDAA en offrant une continuité du service d'orthopédagogie au premier cycle du secondaire;

**Verso →**

De s'assurer du soutien, de l'accompagnement et de la formation des ressources œuvrant auprès de la clientèle EHDAA;

De continuer à promouvoir l'importance de l'élaboration et de l'application du plan d'intervention pour les élèves HDAA auprès des directions d'écoles;

D'encourager la mise en commun des ressources et de l'expertise des organismes partenaires, dont le CMR, CRDI et CSSS;

Ces recommandations ont été proposées et acceptées à l'unanimité à la rencontre du CCSEHDAA du 8 octobre 2008.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Caroline Gagnon  
Présidente CCSEHDAA